

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le dix-sept décembre, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le onze décembre précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Conseillers en exercice : 31

Présents : 19

ALEX : Catherine HAUETER

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : /

LES CLEFS : Sébastien BRIAND

LA CLUSAZ : Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : Laurence AUDETTE, Bruno DUMEIGNIL

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN, André PERRILLAT-AMEDE

MANIGOD : Stéphane CHAUSSON, Isabelle LOUBET GUELPA

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Didier LATHUILLE

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Claude COLLOMB-PATTON, Rémi FRADIN, Chantal PASSET, Graziella POURROY-SOLARI

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs : 8

Claire BARRIN à Graziella POURROY-SOLARI, Nathalie BULEUX à Sébastien BRIAND, Danièle CARTERON à Didier LATHUILLE, Claude CHARBONNIER à Catherine HAUETER, Benjamin DELOCHE à Claude COLLOMB-PATTON, Odile DELPECH-SINET à Gérard FOURNIER-BIDOZ, Pascale MEROTTO à Didier THEVENET, Franck PACCARD à Stéphane CHAUSSON

Absents : 4

Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Alexandre HAMELIN, Nelly VEYRAT-DUREBEX

Secrétaire de séance : Chantal PASSET

[DEL2024-105 - AUTORISATION A MONSIEUR LE PRESIDENT POUR LA SIGNATURE DE L'ACTE NOTARIE RELATIF A L'ACQUISITION DU TERRAIN D'ASSIETTE DU SIEGE DE LA CCVT](#)

Rapporteur : Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2020/034 du 11 février 2020 relative à la Maison France Services, au siège de la Communauté de communes et extension de la maison des associations ;

Vu l'avis du bureau du 10 décembre 2024,

Par délibération du conseil communautaire n° 2020/034 du 11 février 2020, le conseil communautaire a approuvé les modalités de fixation du prix d'acquisition du terrain d'emprise nécessaire à la construction du siège de la CCVT.

L'acte notarié relatif à cette acquisition devant être signé prochainement à l'Office de Talinum, il convient d'autoriser Monsieur le Président à le signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte notarié à intervenir à cet effet ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier ;
- **PRECISE** que les frais afférents au transfert de propriété (frais notariés) seront pris en charge par la communauté de communes ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

La Secrétaire de séance
Chantal PASSET



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Chantal Passet", written over a horizontal line.

Délibération transmise en Préfecture le 24 décembre 2024
Publiée le 24 décembre 2024